



## Communiqué

Le 6 octobre, la CGT Educ'action, la FNEC FP-FO, SUD éducation, se sont adressées en commun à la ministre de l'Education nationale pour lui demander de renoncer à la mise en place de son projet sur les modalités d'évaluation des personnels d'enseignement et d'éducation, ainsi que sur la création d'un nouveau grade à accès fonctionnel.

Nos 3 organisations ont alerté ensemble les personnels les appelant à se réunir dans les établissements secondaires et les écoles et à s'adresser à la ministre sur ces revendications : « le projet de la ministre Vallaud-Belkacem sur l'évaluation des enseignants ne doit pas voir le jour, la ministre doit y renoncer. »

La ministre n'a pas répondu à notre courrier du 6 octobre dans lequel nous lui demandons de nous recevoir dans l'objectif d'ouvrir de véritables négociations sur d'autres bases.

A l'occasion du CTM du 7 décembre, nos organisations y siégeant ont voté contre le projet de décret.

Nous refusons la logique de ce projet qui repose sur les entretiens professionnels, sur des critères subjectifs et qui est l'instrument de l'arbitraire et de l'individualisation. Il est dangereux, inacceptable.

Ce projet obéit à la même logique que celle du décret Chatel de 2012 qui avait été abrogé après l'élection de François Hollande suite à la mobilisation des personnels appuyée sur l'action commune des organisations syndicales.

La « revalorisation » des grilles indiciaires dont se targue la ministre est en fait un miroir aux alouettes avec des augmentations de salaire en trompe-l'œil qui sont très loin de compenser les pertes de salaire accumulées depuis des années.

Nos 3 organisations appellent les personnels à poursuivre et amplifier la campagne d'information et de mobilisation pour que la ministre renonce à son projet. Des centaines de prises de position, de motions ont été adoptées pour exprimer cette revendication. Des milliers de signatures ont été recueillies, des motions communes souvent intersyndicales ont été adoptées, des vœux communs dans les CT ont été votés.

La FNEC FP-FO, la CGT Educ'action, et SUD Education appellent les personnels à participer aux rassemblements organisés le 1er février afin d'y déposer l'ensemble des motions, pétitions, prises de position demandant l'abandon du projet ministériel :

- ⑩ au ministère à 15h, où une délégation demandera à être reçue
- ⑩ dans les rectorats et départements à l'appel de nos sections et syndicats locaux